

RECONSTITUTION DES FORÊTS APRÈS LA TEMPÊTE DE 1999

INTRODUCTION

par Georges **Touzet**¹

Tout a été dit sur les dégâts en forêts provoqués par les tempêtes de 1999, tout a été dit sur les surfaces dévastées, les volumes abattus. Mais on a beaucoup moins parlé des techniques de reconstitution. Or, après un moment d'abattement, les forestiers sylviculteurs, chercheurs, praticiens, ont fait des observations, mis au point des méthodes, mis en œuvre des techniques pour aider les forêts à panser leurs plaies. Ce sera notre sujet d'aujourd'hui, étudier au moins sommairement ce qui a été fait, essayer d'évaluer les premiers résultats de travaux réalisés.

Christian Barthod, à l'époque sous directeur de la forêt au ministère de l'Agriculture, a eu la charge, sous l'autorité du Directeur de l'espace rural et de la forêt, de définir, dans l'urgence, sous une avalanche d'avis parfaitement divergents, le cadre technique général de la reconstitution des forêts sinistrées. Il a eu la charge également de mettre en place les financements nécessaires. Ce sera l'objet de sa conférence.

Nous avons ensuite trois exposés correspondant à trois situations qui représentent la plus grande partie des forêts. Le cas des forêts aménagées, et, plus précisément des forêts publiques sera traité par Jean-Hugues Bartet, Ingénieur général à l'Inspection générale des services de l'ONF, qui était en 1999, responsable des forêts de Lorraine. Nos confrères Henry Chaperon et Jean de Champs, vice-Président de France Douglas nous parleront ensuite de la reconstitution : l'un de la forêt de pins maritimes d'Aquitaine, l'autre de plantations résineuses artificielles. Dans les deux cas il s'agit pour l'essentiel de forêts privées.

¹ Membre de l'Académie d'Agriculture, directeur général honoraire de l'Office national des Forêts.
C.R. Acad. Agric. Fr., 2003, 89, n°3. Séance du 18 juin 2003.